

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT MARTIN DE BROMES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL – 2026/14**

**OBJET : Désignation des délégués Syndicat mixte
des Villages et Cités de caractère**

**L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mars
à dix-huit heures
le conseil municipal de la commune de
SAINT MARTIN DE BROMES régulièrement
convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu
habituel de ses séances sous la Présidence de
Madame DÉPIEDS Laurence - Maire**

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15
VOTE :	
POUR :	15
CONTRE :	00
ABSTENTION :	00

**Etaient présents : Mme BOCKTAELS Marie-Lise, CHONG Mireille, DANTARD Anaïs,
GOSSMANN Lucie, PIANETTI Laurence, PIANETTI Nicole, WEBER Catherine
Mrs AILLAUD Yves, BOUGE Jean-Michel, DÉPIEDS Michel, KNORR Alain,
MATÉO Robert, PIECHON Bernard, ROHR Alain**

Mme DANTARD Anaïs a été élue secrétaire de séance.

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint Martin de Brômes a adhéré au Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère (SMVCC),

Il est donc nécessaire de désigner deux délégués pour siéger au comité syndical du SMVCC (un délégué titulaire, un délégué suppléant)

Le Conseil Municipal entendu l'exposé de Madame le Maire, procède à la désignation de :

* Délégué titulaire :

- M. BOUGE Jean-Michel

* Délégués suppléant :

- Mme GOSSMANN Lucie

* Membre expert :

- Mme DEPIEDS Laurence

La présente délibération est transmise au représentant de l'état dans le département conformément à l'article 2131-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales.

**POUR COPIE CONFORME
MADAME LE MAIRE
DÉPIEDS Laurence**

